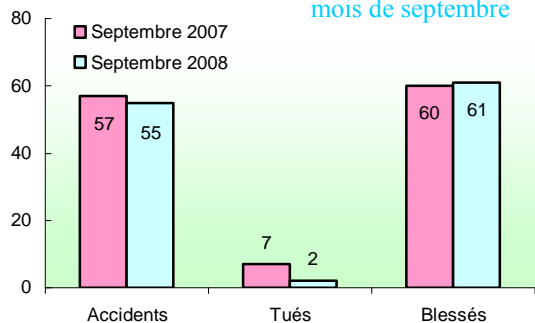


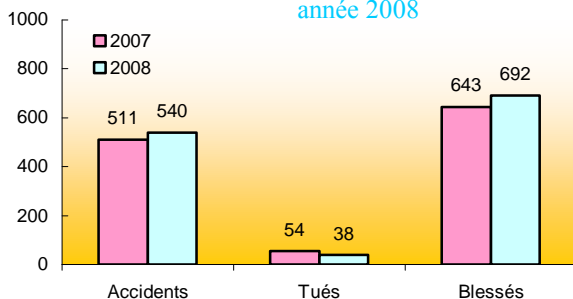
mois de septembre



Le nombre de tués diminue de 3/4 par rapport à septembre 2007. Le nombre d'accidents est en légère diminution alors que le nombre de blessés augmente.

Somme	Accidents	Tués	Blessés
Septembre 2007	57	7	60
Septembre 2008	55	2	61
Variation	-3,5 %	-71,4 %	+1,7 %

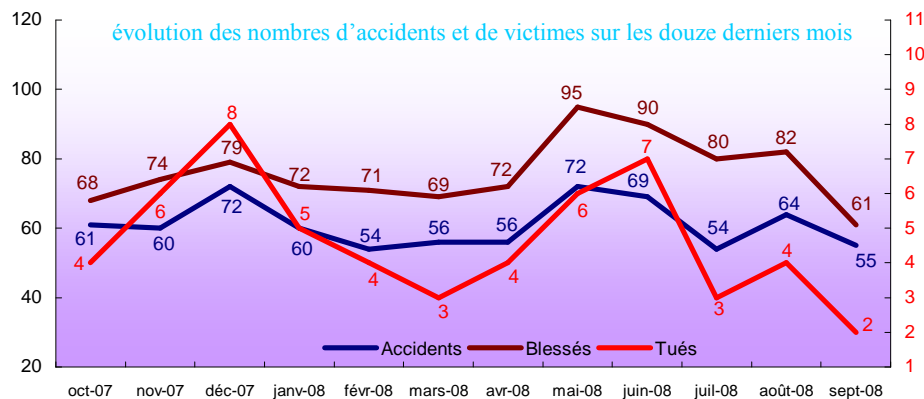
année 2008



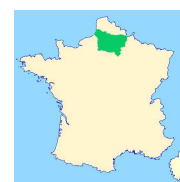
Depuis le début de l'année, le nombre de tués diminue d'1/3 par rapport à la même période en 2007. Le nombre d'accidents et de blessés est en légère hausse.

Somme	Accidents	Tués	Blessés
Septembre 2007	511	54	643
Septembre 2008	540	38	692
Variation	+5,7 %	-29,6 %	+7,6 %

évolution des nombres d'accidents et de victimes sur les douze derniers mois



Observatoire Régional de Sécurité Routière



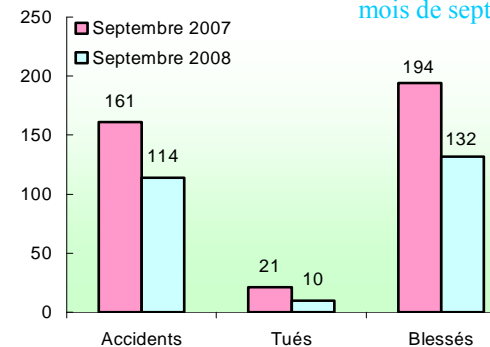
SÉCURITÉ ROUTIÈRE TOUS RESPONSABLES



n° 55 – septembre 2008

BAROMETRE DE SEPTEMBRE 2008 DE LA SECURITE ROUTIERE

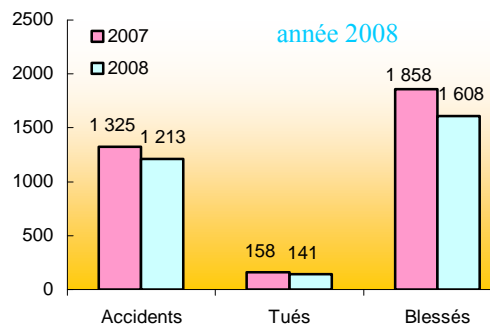
mois de septembre



Le mois de septembre est favorable à la sécurité routière en Picardie. Tous les indicateurs sont inférieurs à ceux constatés en septembre 2007. Le nombre tués diminue de moitié.

Picardie	Accidents	Tués	Blessés
Septembre 2007	161	21	194
Septembre 2008	114	10	132
Variation	-29,2%	-52,4%	-32,0%

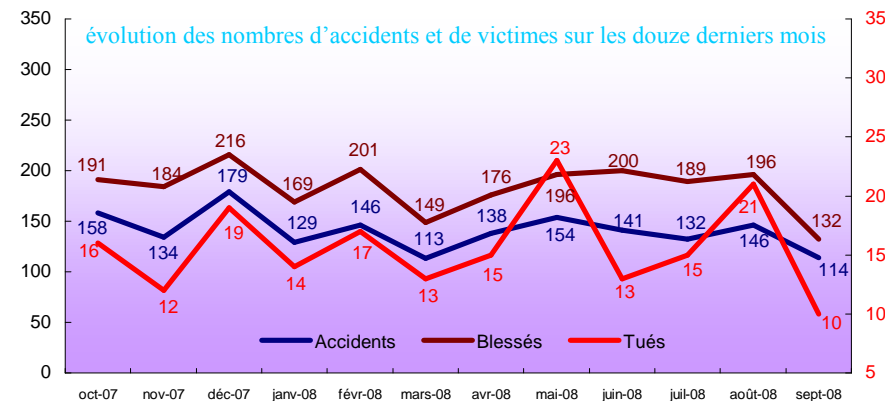
année 2008



Depuis le début de l'année, les indicateurs sont favorables à la sécurité routière.

Picardie	Accidents	Tués	Blessés
Septembre 2007	1 325	158	1 858
Septembre 2008	1 213	141	1 608
Variation	-8,5 %	-10,8 %	-13,5 %

évolution des nombres d'accidents et de victimes sur les douze derniers mois



Brèves mensuelles de la DRE Picardie

DRE Picardie
56 rue Jules Barni – 80040 Amiens Cedex1
tél : 03-22-82-25-00 - fax : 03-22-91-73-77
courriel : dre-picardie@developpement-durable.gouv.fr



Directeur de la publication : Michel PIGNOL

Dépôt légal : 3^{ème} trim 2008 – ISSN 1637-5149

Conception et rédaction :

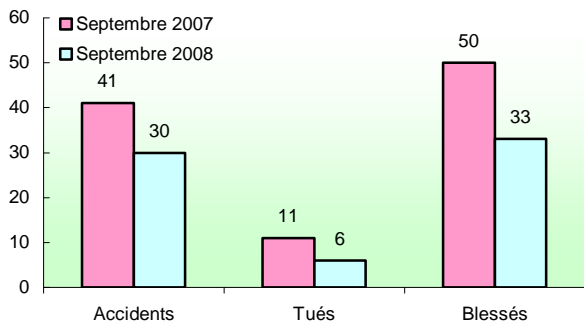
DRE Picardie
Observatoire Régional de Sécurité Routière
didier.soyer
@developpement-durable.gouv.fr
tél : 03-22-82-25-97

Contact :

Observatoire Régional de Sécurité Routière
christine.poirie
@developpement-durable.gouv.fr
tél : 03-22-82-25-11

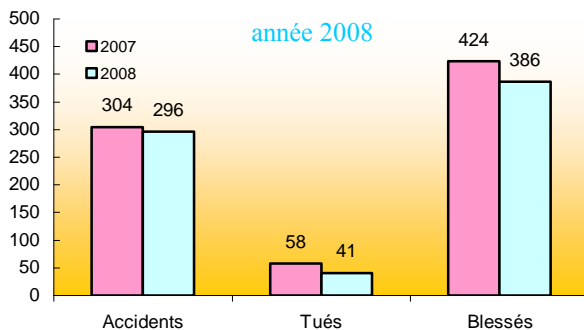
Département de l'Aisne

mois de septembre



Le mois de septembre est favorable à la sécurité routière dans le département de l'Aisne.

Aisne	Accidents	Tués	Blessés
Septembre 2007	41	11	50
Septembre 2008	30	6	33
Variation	- 26,8 %	- 45,5 %	- 34,0 %

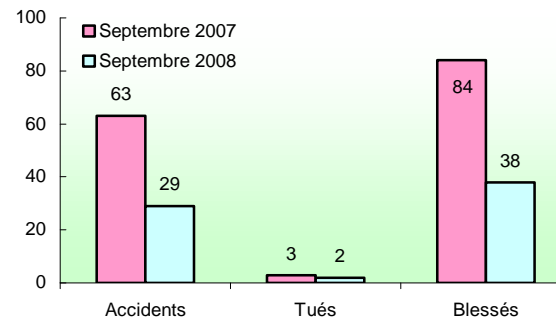


Depuis le début de l'année, tous les indicateurs sont à la baisse par rapport à la même période en 2007.

Aisne	Accidents	Tués	Blessés
Septembre 2007	304	58	424
Septembre 2008	296	41	386
Variation	- 2,6 %	- 29,3 %	- 9,0 %

Département de l'Oise

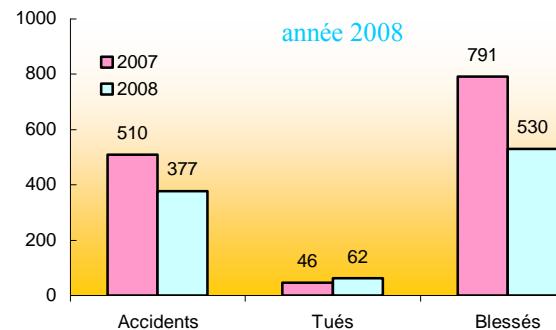
mois de septembre



Le mois de septembre est favorable à la sécurité routière.

Le nombre d'accidents et de blessés diminue de moitié. Le nombre de tués est d'1/3 inférieur à septembre 2007.

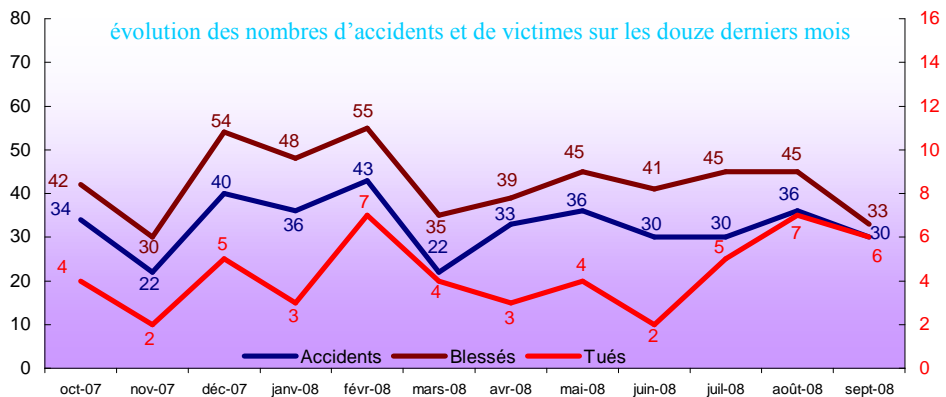
Aisne	Accidents	Tués	Blessés
Septembre 2007	63	3	84
Septembre 2008	29	2	38
Variation	- 54,0 %	- 33,3 %	- 54,8 %



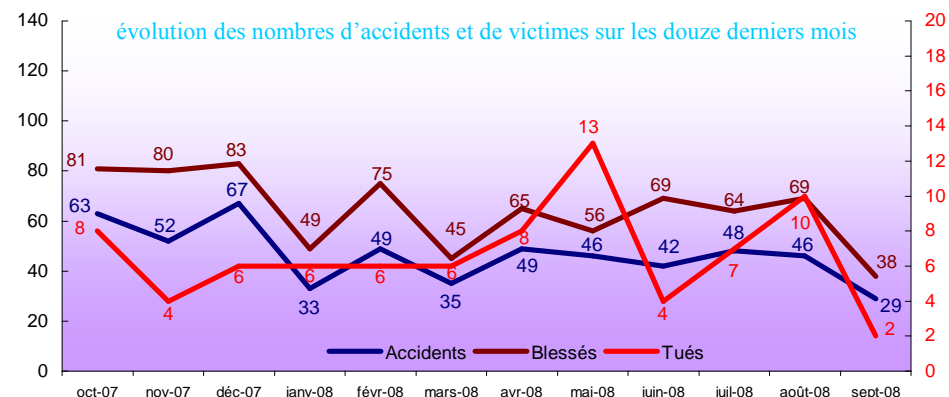
Depuis le début de l'année, le nombre de tués est en augmentation d'1/3 par rapport à la même période en 2007. Par contre, le nombre d'accidents diminue d'1/4 et le nombre de blessés d'1/3.

Aisne	Accidents	Tués	Blessés
Septembre 2007	510	46	791
Septembre 2008	377	62	530
Variation	- 26,1 %	+ 34,8 %	- 33,0 %

évolution des nombres d'accidents et de victimes sur les douze derniers mois



évolution des nombres d'accidents et de victimes sur les douze derniers mois



Arrêté du 29 septembre 2008 relatif au gilet de haute visibilité NOR : DEVSO819336 A

Art. 1^{er} - Conformément à l'article R. 431-1-1 du code de la route : « Lorsqu'ils circulent la nuit, ou le jour lorsque la visibilité est insuffisante, tout conducteur et passager d'un cycle doivent porter hors agglomération un gilet de haute visibilité conforme à la réglementation. »

Art. 2 - Pour l'application des articles R.416-19 du code de la route, est considéré comme gilet tout vêtement porté sur le haut du corps tel que veste, parka, gilet, chemise ou chasuble.

De janvier 2007 à décembre 2007, les données contenues dans cette brochure proviennent du fichier informatique national constitué par le Service d'Études Techniques des Routes et Autoroutes (S.E.T.R.A.) d'après les informations fournies localement par les forces de police, de gendarmerie et par les compagnies de CRS.

De janvier 2008 à septembre 2008, les données sont issues des remontées provisoires, communiquées par les Observatoires Départementaux de Sécurité Routière.